



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

***Politique nationale de la ruralité* : la MRC de Memphrémagog procède aux derniers investissements dans le cadre de son Pacte rural**

Magog, le 3 octobre 2013 – Mercredi le 18 septembre dernier, lors de la séance mensuelle du conseil des maires, la MRC a accordé, dans le cadre de son *Pacte rural*, une aide financière à cinq projets, pour un montant totalisant 78 812 \$.

Les projets retenus sont :

La municipalité du Canton de Stanstead

Projet : Embauche d'un agent pour mettre en œuvre le plan de développement de la municipalité.

Montant accordé : 10 000 \$

Action Memphré Ouest

Projet : Reconduction du poste d'agent de développement rural.

Montant accordé : 23 100 \$

La régie intermunicipale du parc régional Massawippi

Projet : Reconduction du poste d'agent de développement rural.

Montant accordé : 23 100 \$

La société récréative North Hatley

Projet : Réfection du bâtiment de plage situé au cœur du village de North Hatley.

Montant accordé : 12 000 \$

Regroupement pour la préservation de l'Île et du marais de Katevale (Île du marais inc.)

Projet : Réfection de la tour d'observation et du belvédère.

Montant accordé : 10 612 \$

Rappelons que le Pacte rural est une mesure financière accordée dans le cadre de la seconde *Politique nationale de la ruralité (2007-2014)* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ainsi, le

financement accordé aux projets mentionnés précédemment a permis à la MRC d'engager la totalité des fonds disponibles à l'intérieur de son *Pacte rural*. Cette politique, qui vise le développement des communautés rurales, avait une durée de sept ans et se terminera en mars 2014.

– 30 –

Source :

Jean-Charles Bellemare
Agent de développement
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 23
j.bellemare@mrcmemphremagog.com